



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du LAURAGAIS

30 mars 2023 à CASTANET

PRESENCES / ABSENCES / QUORUM

Etaient présents : 25
Ont donné pouvoir : 49
Etaient absents : 201

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique GARCIA

PRESENTATION / DEBAT DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

1. Fonctionnement de l'AL

- Ouverture de l'AL : 100h
- Ouverture des antennes : 40h
- Ouverture des permanences décentralisées : 20h
- Nombre d'heures d'ouverture tous lieux confondus : 160h
- Nombre d'appels téléphoniques : non comptabilisés
- Nombre de personnes reçues : 130
- Nombre de courriers traités : non comptabilisés
- Nombre de mails traités : **2125**

2. Les ressources humaines de l'AL

- Point sur les adhérents de l'année et évolution sur plusieurs années : 275 adhérents en 2022 soit 7,7% de diminution par rapport à 2021
- Bénévoles : 19
- Salariés ou stagiaires : aucun
- Point sur la formation (stages locaux ou fédéraux) : 2 formations ont eu lieu en présentiel,

3. Activité liée au traitement des litiges

- Nombre de personnes reçues tous lieux confondus : 130
- Nombre de litiges traités par thématique :

logement, copropriété, immobilier	17,1%
services marchands	25,1 %
télécommunications	13,1 %
énergie, eau	2,6 %
santé	0 %
moto, auto...	9,2 %
autres secteurs	1,3 %
banques et organismes de crédit	21,1 %
assurances	10,5%
alimentation	0%
administration	0%

Nombre d'actions judiciaires : 1 dossier transmis à la protection juridique.

4. Activité liée aux instances

- Nombre de CA par an : 3
- Nombre de bureaux par an : 0
- Composition du CA :

Bureau

Président :	H. GARCIA
Vice-présidents :	M. DAUVERGNE, D. BARBACE
Secrétaire	M. KNIBIEHLER
Trésorière	G. ROUDET
Trésorier adjoint	M. LAURENS
Administrateurs	M.F. DUNAU, C. MARROT

- Présentation des membres du CA en renouvellement : Michel LAURENS et Martine KNIBIEHLER

5. Activités de communication et représentation

- Intervention médias (PQR, radios...) : néant
- Interventions, débats, conférences... : 1
Participation au Forum des associations à Ramonville : 1
- Nombre de représentations (collectivités, services publics, privés...) : 1 (CCSPL)
- Nombre d'enquêtes fédérales : 8
- Sondages en ligne : 5
- Nombre de campagnes décentralisées : 0
- Activité des commissions thématiques (environnement, santé ...) : néant

6. Perspectives pour l'année à venir

Pour 2023, nous envisageons de participer au printemps des consommateurs. Nous avons également pensé à des interventions dans des galeries marchandes.
Nous sommes prêts, en cas de sollicitations, à renouveler nos interventions en milieu scolaire.

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE

Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION / DEBAT DU RAPPORT FINANCIER ET DU BUDGET PREVISIONNEL

Le bilan fait apparaître un solde positif de 1 704,37 €. Les recettes s'élèvent à 9 930,35 € et nos dépenses sont de 8 225,98 €.

Le total des dons s'élève à 1 121,00 €.

Le rapport financier de l'exercice 2022 est adopté à l'unanimité.

MONTANT DE L'ADHESION

Notre association locale n'ayant pas à supporter de charges salariales, ni de loyers pour ses locaux, il est proposé de maintenir les tarifs des cotisations :

- 28 € pour une nouvelle adhésion,
- 20 € pour un renouvellement,
- 12 € pour l'adhésion du deuxième adulte dans un couple,
- 7 € pour l'adhésion des personnes en difficulté, des étudiants et des bénévoles de l'association,
- 15 € pour l'adhésion sympathisant (sans prise en charge des litiges).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS DU CA ET ELECTION DU BUREAU

Les 2 personnes précédemment citées sont réélues à l'unanimité.
Le bureau est renouvelé à l'identique.

QUESTIONS DIVERSES

Ces questions posées par les adhérents ont porté sur :

- Fin du tarif réglementé du gaz.
- Insertion dans le rapport à venir de l'association de la valorisation du travail des bénévoles.
- Difficulté à organiser des manifestations attirant du public en nombre suffisant. Ces manifestations sont-elles nécessaires? Certains jugent que l'UFC Que Choisir n'a pas besoin de se faire connaître, sa notoriété est évidente.
- Ignorance des citoyens (jeunes ou vieux) sur le rôle des associations locales de l'UFC Que Choisir dans le traitement des litiges entre un particulier et un professionnel. Nécessité d'en faire état dans les médias sous forme de spots radio ou télé, etc...).
- Ouverture de la consultation gratuite du site Que Choisir, cela permettrait aux jeunes de venir vers l'UFC Que Choisir.
- Amélioration de l'obtention d'infos sur ce même site. Actuellement, la recherche par mots-clés est très insatisfaisante.

Un pot de l'amitié a été proposé en fin de séance.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Compte-rendu certifié conforme

La Secrétaire,
Véronique GARCIA

Le Président,
GARCIA Hélios